

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 octobre 2017

**Etaient présents** : MM. BLONDEL, Mme DURECU, Mme RODRIGUEZ, Mr BOURHIS, Mr MALO, Mme GALLAIS, Mr DUTOT, Mr DECULTOT, Mr AUBLE, Mr LACHEVRE

**Absents excusés** : Mmes MARTIN, ROBIN et TOLLEMER, Mr LECAVELIER DES ETANGS  
Mme DEMARE est partie à 19h45 après la présentation du PADD  
Mme DURECU A a été élue secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

- ◆ **PLUi** : présentation par la Communauté de Communes du **Projet d'Aménagement Développement Durable**
- ◆ Lotissement la Grande Chaussée : attribution des lots
  - Voirie
  - Réseaux
  - Prix des terrains à bâtir
- ◆ Modification du règlement du lotissement la Prairie
- ◆ Eclairage public proposition d'une convention pour la maintenance
- ◆ **SDE 76** : adhésion d'une commune et signature du marché de déplacement de 2 lampadaires
- ◆ **CLECT** : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées concerne la zone d'activité : nomination d'un suppléant
- ◆ Ecole Tableaux Blancs Interactifs
- ◆ **Personnel** : modification horaire d'un agent technique
- ◆ **Centre de Gestion** : contrat d'assurances des risques statutaires appel d'offres
- ◆ **Eolienne** : avis sur l'installation d'éolienne sur les communes de Grainville et Bréauté
- ◆ Informations et questions diverses

### ◆ **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**

M. REMOND, président de la Communauté de Communes et M. CHENEAU, chargé de mission PLUi viennent présenter le PADD qui déterminera l'avenir du territoire de la Communauté pendant les années 2018-2030.

Les différents thèmes examinés pendant les 2 dernières années en Commission sont résumés.

- Sur le développement démographique, un rappel des logements construits depuis les 20 dernières années et la projection de 2018 à 2030. 105 logements sont prévus sur les 22 communes par an et 10 à 12 logements par an pour notre commune.

Ce nombre déterminera la surface à prévoir dans le futur zonage.

- Sur le développement économique une surface de 9 hectares sera réservée pour le PLUi.

Sur le développement touristique, un accent est mis sur la possibilité de développer cette activité sur la partie Est du territoire.

- Sur les équipements sportifs, sur l'attractivité de la gare de Bréauté, l'amélioration des transports, la mise en place des déplacements doux.

Sans oublier le paysage par la préservation des clos mures, c'est un document complet qui permet d'avoir pour les 10 années à venir un plan de route tracé.

### ♦ **Lotissement de la Grande Chaussée**

Le permis d'aménager a été accordé, il y a 3 mois pour lotir 8 parcelles. Un appel d'offres a permis de retenir l'entreprise CFB-TP pour 143.301,70€ HT et Réseaux Environnement pour 28.987 €.

Le prix des terrains a été fixé, une part travaux identique à tous les lots et un prix variable suivant la superficie des lots. Lot 1 61.000 €, lot 2 60.000 €, Lot 3 60.000 €, Lot 4 65.000 €, Lot 5 70.000 €, Lot 6 58.000 €, Lot 7 58.000 €, Lot 8 61.000 €.

### ♦ **Clos de la Prairie**

La modification du règlement du lotissement demandée à savoir remplacement de la zone non aedificandi de 10 mètres de l'axe des voies à 3 mètres de la limite d'emprise a été acceptée par les 2/3 des propriétaires représentant les 3/4 de la surface. Le lot 1 de ce fait pourra faire l'objet d'un compromis de vente.

### ♦ **Clos LECONTE**

L'avant-projet du permis d'aménager a été présenté une réflexion sur un atelier municipal à l'Ouest du gymnase a été demandée. Est-ce l'endroit idéal ? Bruit du tracteur dans un lieu de vie ?

### ♦ **CLECT** Commission Locale d'Evaluation Charges Transférées

La commission s'est réunie à la Communauté pour évaluer les charges transférées suite à l'incorporation des zones d'activités dans le domaine communautaire. Le Conseil Municipal souhaite des explications complémentaires, un état des lieux a-t-il été fait, la somme payée par la Commune et prise en compte dans le calcul est une dépense d'investissement (travaux hydrauliques) et ne doit pas être considérée comme une dépense de fonctionnement.

Monsieur AUBLÉ est nommé délégué suppléant.

### ♦ **Personnel**

La suppression des Nouvelles Activités Pédagogiques et la semaine de 4 jours ont supprimé 8 heures par semaine aux agents. Deux agents ont accepté une diminution de leur temps de travail et les 4 heures restantes seront occupées pendant le centre de loisirs. Monsieur le Maire déplore les modifications du temps scolaire imposées par les ministres de l'Education Nationale qui demandent aux agents de s'adapter en faisant plus d'heures une année ; pour diminuer l'année suivante. Il met en avant la grande flexibilité du personnel et leur grande disponibilité.

### ♦ **Centre de Gestion**

Le Conseil Municipal donne son accord pour lancer un appel d'offres pour retenir une société d'assurance sur les risques statutaires, congés maladie, accident...

### ♦ **Eoliennes**

Un dossier d'enquête publique pour la pose de 2 éoliennes sur Gonfreville Caillot et 2 sur Bréauté est en cours. Le Conseil Municipal prend connaissance de ces implantations et souhaite connaître l'impact visuel de ces éoliennes sur la Commune. En clair, de quels endroits du territoire brettevillais seront-elles visibles.

### ♦ **Informations et questions diverses**

#### **- Place du Charron**

Les haies situées au Sud de la voie interne du lotissement seront arrachées et remplacées par une haie de charmille ou un aménagement paysager.

#### **- Route du Pont**

La vente d'une propriété est l'occasion pour la Commune d'aménager des places de parking. Un courrier est transmis au futur acquéreur.

#### **- Fêtes et Sports**

Un complément de subvention de 5.000 € pour atteindre la même aide que l'an passé est accordé à l'association, en compensation des frais d'entretien seront réclamés.

#### **- Huissier**

Sur demande de la commission logement, l'appel au huissier pour l'établissement des états des lieux n'a plus lieu d'être.

BLONDEL André-Pierre

MALO Philippe

BOURHIS Alain

DUTOT Pierre

DURECU Annie

DECULTOT Antoine

GALLAIS Béatrice

LACHEVRE Alain

RODRIGUEZ Dominique

AUBLÉ

DEMARE Olivia  
départ 19h45

**Absents excusés** : Mmes MARTIN, ROBIN et TOLLEMER, Mr LECAVELIER DES ETANGS